

Juillet-Septembre 2019

LE VENT DES BANCELS

N°123

Prix de vente au
numéro : 6,50 euros

VIVRE DES CÉVENNES
AU MONT-LOZÈRE

PONT DE MONTVERT -
SUD MONT LOZERE
VENTALON EN CEVENNES

Edito ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Des passions, des raisonnables

Brise municipale ● ● ● ● ● ●

Projets, débats et accueil

Œil du cyclone ● ● ● ● ● ● ●

CESSENADES 1979... la quarantaine!

Aura Rossa ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

*Fuòc d'artifici d'emocions prigondas
e desparièras*

Ah Lisez ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Vent de panique



Avanta'jeux

Bise-Art, Blizart

Crédit photos

- p. 3 :**
Anita Grégoire
- p. 4 :**
Jean-Pierre Allier
- p. 6 :**
Julie et Jacques Hugon
- p. 8-11 :**
Claire Lise Chapelle
- p. 12-14 :**
Etienne Passebois
- p. 19-20 :**
Alain Pantel
- p. 21-22 :**
Marie Christine Lieber
Pierre Emmanuel Dautry
- p. 27 :**
Association la GV
vous va si bien
- P. 28 :**
Manon Fabre

Sommaire

- p. 3 - Edito
Des passions, des raisonnables
- p. 4 - Brise municipale
Projets, débats et accueil
- p. 5 - Dans l'œil du cyclone
CESSENADES 1979... la quarantaine!
- p. 8 - Bise-Art, Blizart
Avanta'jeux
- p. 12 - L'air de rien
*A propos de la ligne verte
parole d'ancien*
- p. 19 - Aura Rossa
*Fuòc d'artifici d'emocions prigondas
e desparièras*
- p. 21 - Ah Lisez
Vent de panique
- p. 23 - Tempête de délibérations
- p. 27 - En coup de vent
*Reprise des cours de Gymnastique Volontaire
au Pont de Montvert Sud Mont Lozère*



Directeur de publication

Alain Ventura

Comité de rédaction :

Christophe Blangero, Pierrette Coudert, Simone Cros-Allier, Ghislaine Guignier, Jacques et Julie Hugon, Maurice Jeannot, Annah Lantieri, Magali Martinez, Daniel Mathieu, Marie-Claude et Christian Mestre, Etienne Passebois, Éric Tamisier, Philou Thomas, Jeanne et Alain Pantel, Nadine Kirschleger, Pierre Emmanuel Dautry, Michel Riou, Odile Rival, Jean-Marie Thoyer, Jean-Michel Vandersteen, Alain Ventura

Mise en page

Marie Debiere / Magali Martinez
leventdesbancels@gmail.com
www.cevennes-mont-lozere.fr

Imprimerie :

IMPRIMERIE DES 4
48 100 Marvejols

Abonnement

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés de Ventalon en Cévennes ainsi qu'aux résidents permanents de Pont de Montvert Sud Mont Lozère à leur domicile. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro :
6,50 euros/n°

Abonnement à l'année
(4 numéros) : 25 euros/an

Abonnement de soutien :
30 euros/an et plus...

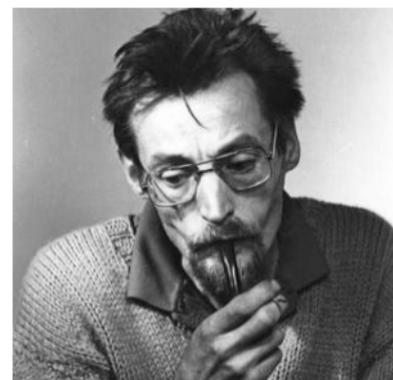
Chèques libellés à l'ordre de :
« Mairie de Ventalon en Cévennes »,
et adressés à Mairie, le Géripon,
48 240 Ventalon en Cévennes

ISSN 210J-3626

Dépôt légal : à parution



Des passions, des raisonnables



A l'heure où j'écris ces lignes, l'été 2019 touche à sa fin. Un été compliqué, marqué aussi par la pénurie d'eau qui a parfois touché Ventalon en Cévennes et a mené nos employés communaux à faire des pieds et des mains pour que tous les réseaux puissent distribuer le précieux liquide et assurer la continuité de ce service public essentiel, au détriment de leurs autres missions.

Merci à eux, mais cette situation nous amène toutefois à réfléchir à un moindre gaspillage, une meilleure utilisation de l'eau d'une part et à un meilleur stockage, une meilleure production et une meilleure distribution d'autre part. Vastes sujets... et pas sûr que les réflexions actuelles au niveau national prennent bien en compte la spécificité de nos communes du piémont cévenol.

Rappelons-nous ici de la phrase de Jean PELLET, humaniste cévenol, docteur à Génolhac, créateur du Parc national des Cévennes, disparu en 1990 :

« On pourrait remplir cent livres d'une histoire cévenole dont la trame quotidienne serait la quête de l'eau, avec comme dramatique ponctuation, la terreur de l'Eau, les déluges historiques. »

Cette phrase résonne encore avec une étonnante actualité. Et nous rappelle qu'aux sécheresses les plus terribles succèdent les épisodes cévenols les plus dévastateurs... C'est l'âpre beauté des Cévennes, souvent arides l'été, parfois diluviennes au printemps et à l'automne. Préparons-nous encore et toujours à faire face à cela.

Mais je n'avais pas prévu de vous parler de cela dans cet éditorial. Toutefois, évoquer là Jean PELLET me permet de me rattraper aux branches tel un chat et de reprendre le cours de ma pensée pour évoquer ce qui me semble caractériser le mieux les habitants des Cévennes. En effet, d'après une exposition sur sa vie organisée en 2011 par le PnC, Jean PELLET était, entre autres, un « érudit passionné ».

Et si l'érudition des cévenols a souvent été évoquée dans l'histoire pour leur rapport particulier à l'instruction, source d'émancipation et de liberté, il me semble que la passion qui anime la plupart des habitants de nos communes a trop peu souvent été mise en lumière.

C'est en effet la passion qui reste notre moteur commun, que l'on soit né ici ou ailleurs, que l'on soit paysan, éleveur, apiculteur, élu, retraité, chasseur, cueilleur de champignons, randonneur, artisan, bâtisseur en pierres sèches, actif en reconversion, agent communal, associatif ou que sais-je encore. C'est la passion qui nous motive et qui nous permet d'entreprendre et de parfois réaliser ici les rêves les plus fous. C'est aussi parfois la passion qui peut nous entraîner dans des conflits durs, déraisonnables.

Souhaitons donc que chacun d'entre nous sache garder un peu de raison pour que les conflits les plus durs se règlent et que la passion qui nous anime tous nous permette de réaliser les rêves les plus grands.

Nb : pour mieux connaître la personnalité de Jean PELLET que les plus anciens d'entre nous ont connu, je vous invite à consulter par exemple :

https://www.academia.edu/9486130/Catalogue_exposition_Jean_Pellet_un_humaniste_cévenol_2011

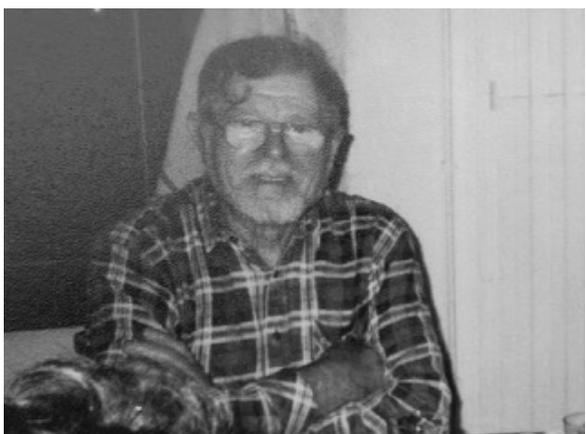
■
Pierre Emmanuel Dautry



René LARGUIER, notre voisin, à la mairie avec son collègue Edmond FAGES.



Lucie et Sylvain, nos enfants, jouant sur le sentier devant notre maison, donc, avant 87



Jean PONGE, à la même époque.



Jean PONGE, notre autre voisin, attablé avec nous, donc après le décès de son épouse (début des années 2000).

comme le tracé ne passait pas chez nous, nous n'avions pas de terrain à donner, j'avais fourni deux journées de travail pour dire de participer à l'effort collectif bénévole...

A la fin des années 90, nouvelle installation : chez notre voisin mitoyen et peu présent François Burel a élu domicile un nouvel habitant, Michel Bourré, couvreur de son état. Il se trouve que j'avais arrêté cette activité en 92, et qu'on me sollicitait encore souvent pour des réparations de toitures pour lesquelles je l'ai recommandé. Comme il était très compétent et peu gourmand, il a vite eu une excellente réputation et beaucoup de chantiers. Mais en 2013, suite à une chute de

son propre toit, il s'est cassé un talon et par la suite a eu bien du mal à poursuivre son activité : il l'a abandonnée récemment et se trouve heureux retraité. Les relations avec lui ont toujours été excellentes, les échanges de services fréquents. Que demander de mieux de la part du voisin le plus mitoyen ?

Malheureusement, les voisins étaient âgés, et on a eu la douleur de voir partir successivement René Larguier, Clémire, puis Elise Ponge qui avait longtemps souffert, on revoit encore son mari qui avait adopté son pas court et lent, malgré la condition physique qu'il a gardée longtemps...

Quant à lui, né en 1913, qui affirmait qu'il vivrait cent ans, un jour Julie lui demande : le jour de vos cent ans, vous ferez une grande fête où vous nous inviterez ? Il avait répondu : oui, si vous êtes encore là ! Il ne manquait pas d'humour... Les premiers temps après la mort de sa femme, il avait repris son pas à lui, énergique, il allait de l'avant, il avait appris à faire la cuisine, et nous invitait le jour où il la faisait pour deux ou trois semaines. Quand on le félicitait sur le résultat, il disait : ce n'est pas moi, c'est le livre ! Il a donc eu encore quelques belles années après le décès d'Elise, puis l'âge et la solitude l'ont affaibli, il s'est mis à chercher sa femme, à ne plus supporter d'être seul : le soir, il prétendait

avoir perdu la clé de sa maison et être enfermé dehors. Il soupait donc avec nous, puis je lui prêtais un pyjama et il passait la nuit sur le canapé. Sa petite-fille Florence, seule famille qui lui restait, avait compris la situation et de temps en temps nous apportait des vivres pour participer aux repas que nous lui offrions. Et il cherchait sa femme toute la journée - et sa clé le soir, sans succès.

En 2008, cinq ans avant d'être centenaire, il nous a quittés, dernier des quatre habitants que nous avons trouvés lors de notre installation. Entretemps, la propriété Larguier avait été vendue aux époux Merlin, Lily et Jacques, des voisins bien agréables, qui ont ensuite vendu une partie de leurs maisons à Erwin et Simone Warmerdam-Drost, un couple de jeunes hollandais, qui ont eu deux enfants, Max et Hannah. Ils faisaient de l'accueil touristique, avec cinq chambres d'hôte et un camping. Quand ils sont partis, dix ans après s'être installés, la propriété a été vendue à Sophie et Martin Waterkeyn, qui ont fait beaucoup de travaux sur les bâtiments, et ont continué les chambres d'hôte - table d'hôte, mais arrêté le camping. Avec eux aussi les relations sont bien agréables.

La maison Ponge a été vendue vers 2010 à André Bernard, originaire de Tarascon, qui appréciait l'accès peu facile de la demeure. Prenant sa retraite, il avait travaillé dans la sécurité, au début en tant que pompier, dans des raffineries, et il était encore demandé de temps en temps par ses anciens employeurs. Il était très fort en mécanique, électro-mécanique, électricité, électronique, bâtiment, arboriculture, on se demandait, en ne trouvant que la couverture, s'il y avait un autre domaine où il serait compétent. En plus de ça grand chasseur ayant le souci de réunir chasseurs et non-chasseurs, extrêmement sociable, bref, un voisin proche... de l'idéal. Il était passionné aussi de navigation, avait un bateau sur la Méditerranée, et faisait des régates... Hélas, c'est au cours de l'une d'elles qu'il s'est noyé

accidentellement, en 2013, ça a été un coup terrible pour tout le hameau, on est tous allé à son enterrement à Tarascon.

La propriété a été vendue à Sylvie et Jean-François Martin, aussi de Tarascon, qui sont restés résidents secondaires, et qu'on est toujours content de voir arriver occasionnellement.

Un petit retour en arrière : quelques années après Erwin et Simone, se sont installés, dans la première maison à gauche avant le parking, ancienne résidence secondaire, les Mussche, Juliette et François, retraités, flamands d'origine, très serviables et très vite intégrés dans le pays, grands randonneurs pédestres. François a fait un travail énorme d'amélioration des bâtiments et des terres. Malheureusement, ne se sentant plus de taille à subsister dans un endroit aussi isolé, ils ont choisi un milieu plus urbain « pour leurs vieux jours », et sont en train de déménager.

... Et ils ont eu le bon goût de vendre leur maison à un jeune du coin qui s'y installe, Stéphane Bécamel, grand chasseur devant l'éternel, à qui nous souhaitons la bienvenue sur le hameau, convaincus que lui aussi sera un bon voisin... Et ce n'est même pas le seul jeune actif qui s'installe, puisque Cyril Jimenez, en provenance de La Blacherette, construit sa maison au-dessus de la « maison Ponge », comme nous l'appelons toujours : un rien passésistes, peut-être ?

Et voilà, ça nous fait quarante ans de Cessenades, Julie et moi y sommes arrivés jeunes, et si nous y sommes encore, après si longtemps, c'est que ça nous convient toujours !

■

Jacques Hugon

Quelles sont les activités que tu proposes ?

J'ai construit mon activité autour de 3 axes qui sont :

- Les jeux XXL : J'ai la chance d'avoir un menuisier sous la main qui peut me fabriquer toutes sortes de jeux et j'en profite bien. Je suis très fière des jeux que je propose au public car ils sont le travail soigné d'un artisan local, fabriqués avec du bois de nos régions dans le respect de l'environnement. J'y mets aussi ma touche personnelle car si mon mari les fabrique, moi je les ponce, les décore et les vernis. J'ai actuellement une vingtaine de jeux surdimensionnés que vous avez peut-être vus et essayés lors des marchés nocturnes du Pont de Montvert ou bien lors du 1er tour-



et leur règle simple. Toujours à la recherche d'originalité et de nouveauté, nous avons une dizaine de jeux en cours de fabrication.

- Les jeux de société : Je possède actuellement cinquante jeux de société pour tous les âges et tous les goûts. J'ai pu

en périscolaire... Grâce à mon partenariat avec la Médiathèque Départementale de la Lozère j'ai accès à un très grand nombre de jeux de société.

- Les jeux spécifiques : ce sont des jeux qui ont été pensés pour être accessibles aux personnes porteuses de handicaps. Légers, colorés, faciles d'utilisation, beaux, etc... ils aident à la concentration, à l'apaisement... Ces jeux, de par leur matière, leurs couleurs, les sensations qu'ils provoquent, permettent de valoriser les personnes et de procurer un moment de détente et de plaisir. Ils ont également pour but de stimuler, renforcer et/ou de maintenir les capacités physiques,

noi interdépartemental U12/13. Mais aussi lors de mes interventions en Ehpad (Florac, Le Bleymard...), au festival 48e de Rue, au festival de Langlade ou au festival du jeu d'Allenc. Les jeux géants rassemblent et permettent l'échange et le partage. Adaptés à tous les publics grâce à leur dimension

en présenter quelques-uns avec Christiane Moline lors des soirées jeux organisées par les Amis du Livre à la bibliothèque du Pont de Montvert. La dernière aura lieu le vendredi 27 septembre à partir de 20 h... n'hésitez pas à venir y faire un tour !! Je les propose aussi en Ehpad, aux centres de loisirs,



psychiques et cognitives. Je les propose souvent en Ehpad, mais également dans toutes sortes d'établissements en contact avec des personnes porteuses de handicap (Alzheimer, Autisme, etc).

Actuellement qu'est-ce que tu souhaites développer ?

Je cherche à développer mes jeux spécifiques car je n'en ai vraiment pas beaucoup (3) et je dois pouvoir proposer plus de choix et de diversité afin d'être au plus près des besoins des personnes qui les utilisent.

Ce sont des jeux que l'on ne trouve pas facilement en France, souvent je dois me fournir en Allemagne, Angleterre ou dans les pays nordiques. Ces jeux ont un coût très important que ma jeune entreprise ne peut pas supporter. C'est pourquoi je lance une campagne de financement participatif qui s'appelle « Jeux m'épanouis » sur la plateforme Ulule.

Mon premier objectif est d'atteindre la somme de 2000 € en sachant que la plateforme prélève 8 % pour l'hébergement et le fonctionnement (160 €), mes contributions pour remercier les donateurs s'élèvent à 10 % de plus. Ce qui fait que sur 2000 € il restera la somme de 1640 €.

Avec cette somme, je peux acheter 7 jeux spécifiques, une table à sable et une table lumineuse pour valoriser les créations des joueurs et les personnes à travers le jeu.

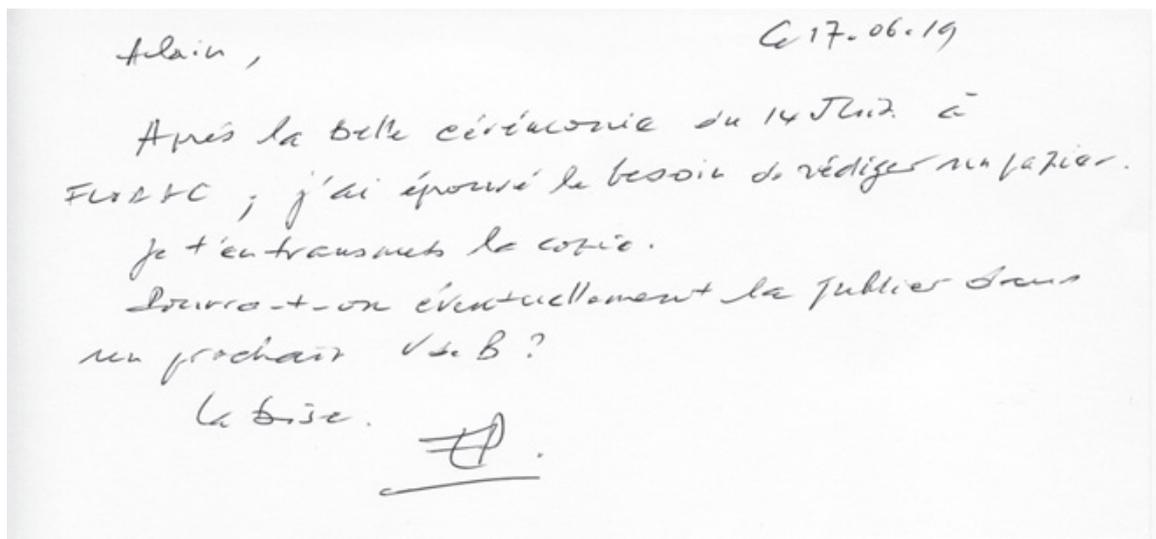
Mais ma jeune entreprise a d'autres besoins, alors, si vous êtes curieux, si mon projet vous intéresse, si vous souhaitez me soutenir je vous invite à aller faire un tour sur la plateforme ULULE grâce à ce lien :

<https://www.ulule.com/jeux-mepanouis-2/>



Claire-Lise Chapelle

A propos de la ligne verte Parole d'ancien



A la fin du XIXème siècle un nombre restreint de personnes avait pensé qu'un moyen de locomotion désenclaverait cette région des CÉVENNES, âpre, rude, lui donnerait un peu de vie, apporterait un peu de confort et permettrait aussi de mettre en valeur les ressources mal exploitées du pays : bois et minerais entre autres...

Dès 1879 des projets sont présentés aux députés et aux sénateurs mais ce n'est que le 18 avril 1904 qu'une déclaration d'utilité publique engage la construction d'une ligne de chemin de fer à voie étroite, dite métrique, sur 49 km allant de St CECILE d'ANDORGE à FLORAC. Les travaux vont commencer assez rapidement, ils vont nécessiter des efforts gigantesques et faire se réaliser des prouesses humaines et techniques pour que soient construits 52 viaducs

et ponts, 15 tunnels, 10 gares, diverses infrastructures...

La ligne est ouverte officiellement le 20 juillet 1909, sa construction a coûté 10 M de francs or. Elle est inaugurée en grande pompe, le 08 août 1909, à FLORAC, par le sénateur Jean MONESTIER.

Le succès est rapide et d'importance : en 1913 on compte 132 741 passagers et 32 438 tonnes de marchandises sont transportées. En 1943, on a distribué encore 120 988 billets, mais dans les

années 1950, le déclin se fait sentir et on dépasse à peine les 28 000 voyageurs. La diminution de la population dans la région et la concurrence routière ont eu raison du transport ferroviaire.

Dès lors la chute est annoncée et en mai 1967 malgré des manifestations d'élus locaux et des protestations de la population, il est décidé de procéder à la fermeture de la ligne. Le 27 oct 1970, par 13 voix contre 10, le conseil général de la Lozère (on ne parlait pas

alors de conseil départemental) refuse d'engager sa responsabilité dans son exploitation touristique.

Les Cévenols ont perdu « la bataille du rail ». Cette langue de terre est morte. Il lui faudra près de 50 ans pour revenir à la vie.

Victor HUGO a écrit :

« Tu viens d'incendier la bibliothèque
mais c'est un crime inouï
crime commis par toi, contre toi-
même, infâme

et tu viens de tuer le rayon de ton âme
et l'interpelé de répondre :

Ah ! je ne sais pas lire ! »

Je parodie ces vers à l'adresse du conseil général de 1970 :

« Tu as donc fait fermer la ligne
Céféfé,

mais c'est un crime inouï

crime commis par toi, contre toi-
même, infâme

et tu viens de tuer le joyaux des
Cévennes.

Ah ! je suis partisan ! »

Va-t-on en rester là ?

Au tout début, en 1971, Roger BRES, alors maire adjoint du COLLET de DEZE envisage de réagir, de « faire quelque chose » pour que tout ce travail, toutes ces réalisations ne disparaissent

à jamais. Et avant même que le crime soit entièrement consommé : les rails enlevés et dispersés ; on dit même que certains sont allés jusqu'à l'étang de Thau pour équiper les parcs à huîtres ; que les traverses aient été arrachées, les infrastructures démantelées, les gares vendues, des pans entiers de la voie arrachés pour agrandir la sacrosainte route des automobiles et des camions, Roger BRES, donc, a fait réaliser par la DDE une superbe étude qui a conclu : « des travaux colossaux sont nécessaires ; leur coût est estimé à 30 M de francs ! ». Assez rapidement une large majorité des élus des 12 territoires concernés se réunissent pour former un « syndicat mixte de mise en valeur de la VALLEE LONGUE et de la MIMENTE ». Ils sont de bonne volonté, désireux d'arriver à un résultat : « On va voir ce qu'on va voir ». Vont-ils être efficaces ? Les rencontres et les discussions sont nombreuses à FLORAC, au COLLET de DEZE, à Ste CECILE, on discute beaucoup, on échange des idées, on fait réaliser des études, 9 au total - la dernière date d'octobre 1998 - Les dossiers sont rassemblés sur une étagère de la mairie de St PRIVAT ; Ils doivent y être encore. Toutes ne parlent pas de l'intérêt touristique mais aucune n'est négative et ne propose d'abandonner quelque projet

que ce soit. Un de leur grand intérêt : elles n'ont rien coûté à la collectivité ! Il faut noter qu'au début des années 1980, la présidence change de main. Elle est confiée à Etienne PASSEBOIS, alors maire de St FREZAL de VENTALON.

Le rythme ne change pas. Les discussions se poursuivent, on a l'écoute du président BRAGER, de la présidente BARDOU, du président POTTIER... Une rencontre avec M GUERIN, directeur du conseil général, amène les propos : « On s'occupera du CFD et on pourrait envisager une plateforme à usage piétonnier et cyclable. Il faudra que vous nous fournissiez une étude d'impact touristique et de rentabilité... »

Celles dont nous disposions n'étaient pas suffisantes.

Je suis allé jusqu'à VIZILLE, proche de GRENOBLE pour voir, dans le parc du château, un train touristique aux belles allures et en tout cas très différent de celles des trains aux aspects FAR WEST qui animent les grandes villes, il me semblait bien adapté à nos paysages austères et sauvages. Car pourquoi ne pas envisager ce genre de promenade sur un circuit devenu parfaitement carrossable !

Je note également que l'échec à l'élection au conseil général du début des années 1990, pour Philippe HUGON



Ancienne voie CFD - La Vignette - 48240 St Frezal de Ventalon

Salut l'Etienne, mon copain.

En dehors de nos relations « professionnelles » lorsque j'étais secrétaire de mairie, nous prenions un malin plaisir (la malice vous allait si bien !) à nous féliciter ou nous critiquer à propos de nos articles respectifs dans le VDB, que ce soit sur la forme ou sur le fond.

Une fois où je me trouvais en totale contradiction avec un de vos éditos d'un numéro de 2013 (parlant du confort apporté par le progrès), je vous avais fait une réponse écrite à votre domicile.

La jugeant assez sévère – je critiquais point par point vos propos – je me demandais si tout de même là, je ne vexerais pas un peu le fier rédacteur que vous étiez et si vous en accepteriez la publication dans un prochain VDB... ?

Loin d'être fâché, non seulement vous en étiez entièrement d'accord, mais vous m'aviez manifesté votre grand intérêt et votre émerveillement à découvrir... un point de vue radicalement opposé au vôtre ! Pour je ne sais quelle obscure raison, ce texte n'a jamais figuré au sommaire du journal, mais une occasion de plus m'était donnée d'apprécier votre honnêteté, votre ouverture d'esprit, votre curiosité intellectuelle...

Merci copain, pour ce que vous avez fait pour rapprocher les communautés cévenoles et néos... Merci d'avoir accepté de témoigner longuement dans mon film sur les Mai 68 des gens d'ici, sur cet événement qui a provoqué le côtoiement des deux populations en terre cévenole...

Vous avez dû être désolé de gâcher la fête du 22 juin... mais, tout de même, mourir sur scène comme Molière... cette mort vous va comme un gant !

■

Ghislaine Guignier

Adieu l'Amic

Es amb una prigonda emocion e bela tristesa qu'avèm apres que nòstre Esteve Passebois aviá defuntat, l'omenatge de Christian Fouquart durent.

Etienne ce grand défenseur des Cévennes, on n'en sortait pas indemne : on s'immergeait, il vous submergeait. Mérialiste, bien au-delà d'un récit de vie il vous plongeait dans le quotidien d'une société rurale autour de l'école, la maison, la commune, le travail, les relations, les pratiques ou dans l'histoire aussi vécue au jour le jour pendant la guerre, entre les réfugiés qu'on accueille, les maquisards qu'on soutient et qu'on nourrit. Et puis, il y avait cette maîtrise de la langue, cette magie du verbe, cette magie des mots qui nous subjuguèrent chaque fois ; cet engagement permanent pour faire vivre ce coin des Cévennes avec des projets jugés utopiques comme ceux de l'accueil de néos, l'Ayrolles, le vent des Bancels, la mise en valeur de Champdomergue et le Céfédé et qui sans exception pour quatre d'entre eux se sont réalisés et le dernier qui va démarrer..

Avec le départ d'Etienne c'est une longue histoire qui s'achève, une histoire au service du parti socialiste, d'engagements auprès des plus jeunes, d'engagement sans faille pour porter la valeur de la laïcité seule réponse à l'avenir des hommes pour garantir toute liberté de conscience, toute liberté de penser et toute liberté d'expression ouverte au combat démocratique..

Pour tout cela nous sommes heureux d'avoir partagé sa route, pour tout cela nous lui sommes reconnaissants.

Et puis personnellement je ne peux penser à Etienne sans évoquer Jaurès, sans évoquer le passionné de langue occitane (pardon, de patois) avec qui j'adorais partager cette langue d'or genèse de notre toponymie et patronymie, l'histoire de ce pays.

Adiu Esteve e plan mercé per aquel troç de vida qu'avèm partejat e que contunharèm d'endralhar mentre que l'Aura Rossa bufara dins lo Vent dels Bancèls.

■

Alain Pantel



Etienne,

Ce samedi 22 juin a représenté pour nous tous, et pour moi particulièrement, un choc effroyable.

Oui, pour moi, car tu m'as en effet toujours paru indestructible. À 91 ans passés, même si ton corps ressentait un peu de fatigue, ton esprit restait toujours aussi vif !

Moi qui suis incapable de dire 3 mots en public sans avoir une feuille de papier sous les yeux, comme vous pouvez tous vous en rendre compte, je te voyais prononcer parfaitement des discours parfois longs, sans aucune hésitation, avec toujours en plus de belles pointes d'humour, sans jamais avoir un texte écrit à proximité !

Etienne voilà plus de 40 ans que l'on se connaît et je te dois énormément car c'est grâce à toi que j'ai pu rester et m'implanter dans notre beau pays.

Dès mon arrivée, tu m'as accordé ta confiance en m'embauchant comme employé communal (moi qui n'avait jamais tenu une débroussailleuse !) pour entretenir une commune qui, comme tu le disais encore ce samedi, était sur le déclin, perdant sa population d'année en année. Nous avons ensemble développé cet emploi pour aboutir à ce qu'il est aujourd'hui.

Ta confiance, tu me l'as encore montrée lorsque tu m'as laissé la responsabilité de la rédaction des comptes-rendus de conseils municipaux (qui parfois n'étaient pas tristes !). Accepter de confier ce travail dit « intellectuel » à un manuel, ce n'est pas donné à tous responsables !

Et puis nous avons continué ensemble. Tu m'as ensuite recommandé auprès de notre communauté de communes d'alors afin que j'occupe le poste de secrétaire que j'ai tenu jusqu'à ma retraite.

Notre connivence ne s'est pas arrêtée là : tu as créé cette belle maison communale attenante au Temple où nous te rendons hommage, et y as implanté un Foyer Rural dont tu fus président la première année avant de me laisser la place pour quelques années ensuite, jusqu'à sa reprise efficace par Julie HUGON.

Et puis, et c'est l'une des belles réussites qui nous a soudés, tu as eu en 1994, l'idée géniale de créer un chantier d'insertion à partir de la structure de l'ASA-DFCI du Pont de Montvert. Un merveilleux outil qui a permis - et permet toujours - à une population défavorisée, de s'insérer, de prendre confiance en elle, et pour certains, de s'installer dans le secteur, avec en prime pour nos communes, un entretien de l'espace rural qui tendait à se refermer. Et toujours avec la même confiance, tu m'as proposé le secrétariat de cette belle structure. J'y suis désormais président et c'est vrai qu'il faut s'y battre notamment pour trouver les finances nécessaires (et j'en profite pour remercier Sophie PANTEL et le Conseil Départemental pour leur soutien indéfectible), mais c'est tellement satisfaisant de voir des personnes parties parfois de bien bas, arriver à s'en sortir, s'épanouir et vivre une vie décente, que ça fait chaud au cœur.

Enfin, et même si ce n'est pas tout car je pourrais prendre la parole pendant des heures pour raconter notre longue connivence pendant toutes ces années, il y a eu la création du Vent des Bancels, notre journal intercommunal. Là encore c'est à ton initiative qu'il est né, à partir d'une feuille format A4 recto-verso que tu avait imaginé distribuer aux administrés pour les informer des décisions municipales. Il est devenu ce qu'il est aujourd'hui grâce à la confiance que nous avons l'un pour l'autre et à l'investissement littéraire de nombreuses personnes qui nous préparent chaque fois de beaux articles.

Même si tu avais il y a quelques temps abandonné la charge de directeur de publication, tu restais toujours extrêmement actif au sein de cette revue.

Tiens, encore jeudi dernier, j'ai reçu un courrier de toi me proposant, pour le numéro 123, un article sur l'inauguration de la voie verte du Céfédé, projet auquel tu tenais tant.

Vous le verrez lorsque paraîtra cet article, Etienne y fait une parodie d'un poème de Victor HUGO.

Aussi, pour te rendre hommage, Etienne, je vais tenter d'en faire autant à partir d'une chanson de BRASSENS :

Etienne PASSEBOIS quand tu mourras,
Quand le croqu'mort t'emportera,
Tu resteras au fond du Ciel,
Not' Maire Eternel.

Merci Etienne pour ce que tu étais et pour tout ce que tu as fait.

Ne t'en fais pas, toutes ces belles graines que tu as semées, nous les arrosons chaque jour et elles continueront de pousser et de s'épanouir pendant encore longtemps !

Adieu Etienne, nous ne pourrons jamais t'oublier !

HOMMAGE, cette fois posthume, à Etienne PASSEBOIS

Etienne PASSEBOIS, quand Julie et moi nous sommes installés sur la commune de St Frézal-de-Ventalon - c'était alors son nom - nous avons pris un premier contact fin 1978. Tu nous avais reçus à la fin d'un conseil municipal où nous avons exposé notre projet d'installation : nous nous étions sentis accueillis !

Tu étais maire depuis 77, succédant à Fortuné CHABROL, qui l'avait été depuis 1953, et tu avais compris que la commune se développerait si une population nouvelle s'y installait. Cela a fortement contribué à nous convaincre d'y venir, et le 30 avril 79 nous avons emménagé à Cessenades, tout au fond de ce versant du territoire communal, malgré la centaine de mètres qu'il nous fallait parcourir à pied après le parking, depuis le garage en béton - mais cela ne nous arrêtait pas : le hameau de FLORAC que nous quittions après quatre ans d'habitation n'avait pas l'eau courante, et nous nous en étions accommodés.

Comme j'étais couvreur et que tu avais au Viala des toitures en mauvais état, tu m'en as confié la réparation ou la réfection, ce qui a convaincu les propriétaires des environs de me confier à leur tour leurs toitures défectueuses, et je n'ai ainsi jamais manqué de chantiers pendant tout le temps où j'ai exercé cette activité.

Pendant l'été 1980, nos camarades LABAUME et LIEBER se sont installés à Vimbouches, où étaient depuis 79 Thérèse et Jean-Yves PIN, agriculteurs émérites, Jacques Labaume était électricien et Jean-Claude Lieber plombier-chauffagiste. Et à l'époque, on rêvait tous : ah, si tous les hameaux de la commune se peuplaient, s'il y avait du monde aux Espérelles, à Conches, au Salson, à La Ponge, au Grenier...

Je me souviens qu'en mai 79, il y avait sur la commune 69 habitants permanents, moyenne d'âge supérieure à 70 ans. Aux élections de 1995, nous avons dépassé la centaine d'habitants, le nombre de conseillers municipaux passant de 9 à 11, et la moyenne d'âge supérieure à... 40 ans !

Et tout cela sans remous ni conflits, comment cette intégration avait-elle pu se faire ? Les nouveaux installés avaient tous le souci de bien s'entendre avec leurs voisins immédiats, mais ces derniers disaient : les autres, ceux des autres hameaux, on ne les connaît pas...

Tu as fait en sorte que tout le monde se rencontre, fasse connaissance et s'apprécie.

L'école de la commune, à classe unique qui avait subsisté avec une demi-douzaine d'élèves, était à Pénens-Haut, proche de St ANDÉOL, et de ce fait les deux tiers d'entre eux venaient de cette commune. Comme nous avions des enfants et tenions à l'école communale, nous avons décidé de la transférer aux Abrits, point plus central de la commune, en 1981, et nos camarades de St Andéol ont joué le jeu et tous accepté que le trajet de leurs enfants écoliers augmente. Cela a préfiguré la coopération entre les deux communes, aboutissant en 2016 à la fusion que nous savons, dont je sais que tu t'es réjoui comme bon nombre d'entre nous.

Le bâtiment de l'école des Abrits étant assez vétuste, la Mairie de St Frézal a payé les matériaux pour le restaurer, et les parents d'élèves des deux communes ont fourni joyeusement la main d'œuvre bénévole nécessaire. La coopération entre St Andéol et St Frézal date bien du début des années 80. A l'époque je m'étais demandé pourquoi tu avais tenu à ce que cette nouvelle école soit inaugurée en grande pompe. Je n'ai compris que plus tard...

Il se trouve que les anciens cévenols, en tant que protestants, étaient très attachés à l'instruction et à l'école, ayant gardé en mémoire le temps où avoir sur soi des lunettes établissait qu'on savait lire, et qu'on lisait... la Bible ! Et cela suffisait à vous envoyer aux galères. Or mettre en présence les anciens et les nouveaux, dans ce contexte, a permis aux deux catégories de se rencontrer, de se connaître, de s'apprécier, et de se trouver, finalement, plus de points communs que de différences. En effet les anciens connaissaient et en général appréciaient leurs nouveaux voisins proches, mais ne connaissaient pas les autres, la rencontre a eu lieu.

La fête d'été au Géripon a encore contribué à la rencontre des deux populations qui travaillaient la main dans la main à son organisation et sa réalisation, tu étais là pour tout coordonner, tout le monde venait, c'était une grande réussite chaque année.

L'école a ensuite prospéré, passant en 86 d'une à deux classes, après la construction et la création de la maternelle. Tu as aussi créé la Maison Communale qui porte ton nom, ensemble gîte, appartement, foyer rural, permettant l'installation d'une famille, d'une activité économique et la possibilité d'activités culturelles et de réunions bien utiles ou indispensables...

Tu as aussi compris qu'il fallait créer du logement locatif, les anciens jeunes ayant vieilli, et nous avons créé le trentième hameau, l'Ayrolle, qui n'a jamais désemploi - encore un pari de gagné ! Dans les années qui ont suivi, fidèle à ton esprit d'ouverture, tu as soutenu l'adhésion à notre Communauté de Communes, grâce à laquelle nous avons eu une crèche. Et la municipalité a racheté et rénové plusieurs maisons où se sont installées des familles qui ne souhaitaient pas acheter mais louer ces habitations.

Tout ça, ou presque, c'était au temps où tu n'étais pas encore à la retraite, et on se demandait comment tu faisais pour mener de front tes activités d'enseignant à plein temps, et de maire. Puis est venue la retraite, et tu as su trouver un nouveau rythme, passant sur la commune le début de la semaine, et rejoignant en fin de semaine à Martigues la douce Micheline, pour revenir en début de semaine suivante plein d'entrain et d'efficacité.

Avec Alain VENTURA, vous avez créé LE VENT DES BANCELS, qui s'est développé au point de s'étendre aux autres communes de notre ancien canton, celui du PONT DE MONTVERT, et qui continue (apparemment) à publier de quoi améliorer considérablement sur ce territoire l'information sur ce qui fait notre identité, encore une belle réalisation.

Et bien sûr je n'oublie pas qu'avec le même Alain vous avez fait naître et géré LES CONTRATS VERTS, entreprise d'insertion qui a permis et permet encore à de nombreux jeunes d'entrer dans une vie professionnelle pas toujours facile d'accès.

Aux municipales de 2001, tu avais pensé arrêter d'être notre maire, mais nous t'avons demandé de rester, et tu l'as accepté, nous ne nous sentions pas prêts à te succéder et tu t'es dévoué pour rester un mandat de plus.

Lorsqu'après trente et un ans de lutte acharnée - et victorieuse - tu ne t'es pas représenté en 2008, nous avons essayé de continuer sans toi, dans la ligne de ce que tu avais piloté en tant que maire de la commune. Jean-Claude LIEBER, premier adjoint du mandat 2001 - 2008, t'a succédé pour une trop courte période, et Alain VENTURA a pris la suite en 2014. Et c'est devenu pour moi et bien d'autres une grande satisfaction de constater que notre Communauté de Communes a elle aussi considéré que le mot d'ordre permettant le développement était : priorité à l'installation. Toi, tu l'avais compris et mis en œuvre dès 1977. Et si la commune déléguée de St Frézal compte maintenant quelque 170 habitants, c'est sans nul doute à toi que nous le devons.

Tu en as tant fait que j'en oublie sûrement, qui s'ajoute à ce que je me rappelle...

Etienne PASSEBOIS, notre maire pendant trente et un ans, notre ami pendant quarante ans, quitte à mettre à rude épreuve ta modestie, même maintenant que tu nous avons eu la douleur que tu nous quittes, j'affirme : cet hommage, tu le mérites largement, et je te le rends volontiers.

■
Jacques Hugon

Fuòc d'artifici d'emocions prigondas e desparièras

Sèm un país ont rius, serres e valats, vilatges, camps, prats e deve-sas e mai noms de familha dempuèi de sègles nos parlan Oc. Ara que los jorns s'acorchisson e que las vespradas s'estiran lo temps de la lectura s'apresta. Va Plan ! Tres libres concernissent las Cévenas son a la vòstra disposicion :

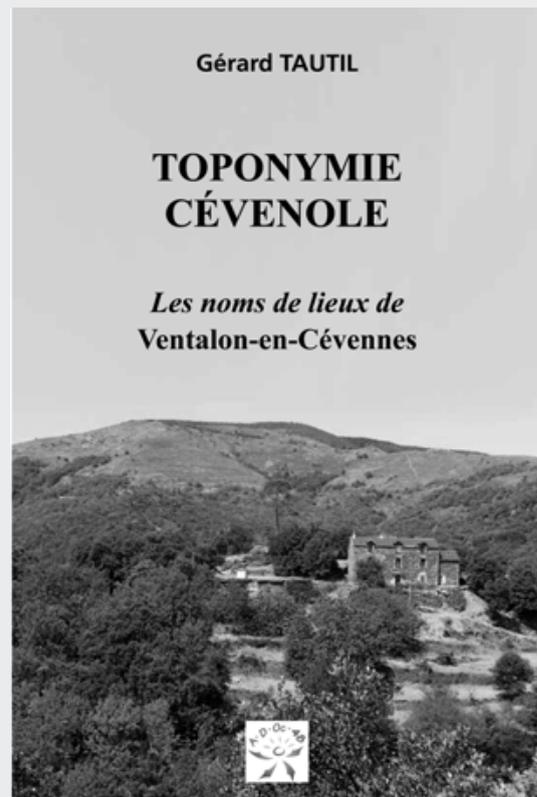
Lo Primièr de Gerard Tautil

Toponymie Cévenole : Les noms de lieux de Ventalon-en Cévennes.

Cet ouvrage édité par l'A.D.Oc 48 est le fruit d'un travail passionnant réalisé par Gérard Tautil, professeur de philosophie, auteur, linguiste en domaine d'Oc, animateur de cours publics. Auteur de nombreux articles et ouvrages sur la réalité culturelle, sociale et politique occitane. Il partage son temps entre le pays de Sainte Baume et le pays de Ventalon dont la question toponymique est une de ses préoccupations.

Parlez-vous l'occitan cévenol sans le savoir ? Que signifient ces noms de lieux côtoyés quotidiennement dont les sens nous échappent et où les faux amis prennent place : Aujoulès, Ayrolle, Baranion, Barboulets, Bonijols, Boucayrol, Camas, Cessenades, Chalsio, Cheylen, Chon Valez, Couassière, Devez, l'Escourjade, Les Espérelles, Galdès, Goudesche, Labès de Mejario, Latte, Lautardes, et Berthel, Lalo, Leyris, Lézinier, L'Oultra, Pantel, Pantoulhas, Les Pargisses, Parro, Prat Bacou, Pigeyre, Poussiel, Redoundel, Revel, Rome, Rouchinin, Roumpude, Salio, Seillon, Sibol, Sube, Terondel, Tortel, Urfruits, Usclades et Mélièrines, Ventalon, Vimbouches, Vitaterne... ?

Cet essai sur la toponymie cévenole est porteur à plus d'un titre. Par sa situation charnière entre deux zones linguistiques, la commune de Ventalon-en-Cévennes illustre bien cette dualité dialectale entre le Nord et le Sud Occitan. Ce travail s'adresse à tous ceux qui aiment ce pays cévenol, qu'ils y soient nés ou non. Pour ceux qui viennent y vivre et imaginent une autre forme de vivre ensemble, ce capital linguistique porté par les noms de lieux est un lien qu'ils ne peuvent ignorer. Il structure toujours profondément la Cévenne d'aujourd'hui. La réappropriation de ce capital culturel concerne tout le monde. Il nous permet de comprendre comment peut s'élaborer l'heureuse rencontre des hommes et de la nature et comment les paysages deviennent pays. Mais aussi, comme pour tout fait civilisationnel, combien une longue construction



culturelle est fragile quand elle est confrontée aux profonds bouleversements que nous connaissons en ce début de XXI^{ème} siècle.

Faisons en sorte que la recherche toponymique nous donne envie d'aller plus loin dans la connaissance de nos territoires de vie, de leur langue et de leur culture et nous incite à une posture humaniste critique que nous imposent l'évolution sociale et l'état des lieux.

■
Alan Pantel

Vent de panique

Est-ce le hasard qui a voulu que deux livres tombent entre mes mains au moment même où la forêt Amazonienne partait en fumée et où se ratifiaient des traités de libre-échange ?

Le premier, celui de Fred Vargas, « L'Humanité en péril. Virens de bord toute ! » et celui coécrit par Pablo Servigne, Raphaël Stevens, Gauthier Chapelle : « Une autre fin du monde est possible ».

Pour le premier, je me croyais suffisamment informée et convaincue de la nécessité de changer nos comportements. Mais comme Fred Vargas qui se pensait elle aussi très au fait de ces questions, je me suis aperçue que « Je n'y connaissais presque rien, excepté, comme tout un chacun, la couche superficielle des choses ». Grâce à l'étude approfondie qu'elle nous a livrée tout au long des 222 pages de ce livre, nous côtoyons les instituts de recherche, CNRS, GIEC, Massachusetts Institute of Technology, des services de l'ONU, des ONG spécialisées dans l'environnement... Bref une mine d'infos rassemblées là sous la plume acérée et drôle de Fred, dans le même style d'écriture que ses polars. Et heureusement un peu d'humour permet de digérer ces chiffres et rapports alarmants.

Je vous livre quelques exemples, afin d'ouvrir votre appétit pour la lecture de son livre.

« Tous les ans, 100 000 mammifères marins et un million d'oiseaux meurent à cause du plastique ».... « Le principal facteur de croissance de la demande mondiale en pétrole dans les 10 à 15 prochaines années est la pétrochimie -- en d'autres termes et autres produits : le plastique. On en produit 10 tonnes chaque seconde dans le monde ». (Agence internationale de l'énergie)

« La fabrication d'un litre de Coca Cola nécessite entre 2,5 et 6 litres d'eau ». 750 000 litres par jours sont pompés à San Cristobal au Mexique, privant ses habitants d'eau potable, les contraignant à boiredu Coca Cola !

« Le régime alimentaire d'un occidental consomme environ du début de la chaîne, jusqu'à nos assiettes 4000 litres d'eau par jour contre 1000 pour un chinois ou un indien ».... Si la tendance actuelle se poursuit, en raison de l'élevage intensif et de l'agriculture industrielle, « entre ½ et 2/3 de l'humanité devrait être en situation de stress hydrique (pénurie d'eau potable) en 2025 » (Alerte de l'ONU).....c'est demain !

Et pas loin de nous : « La contamination aux nitrates, pesticides.... De 31 % des nappes souterraines en France... etc. ! Va-t-on vers une prise de conscience, alors que l'usage de ces produits a augmenté de 18 % en 5 ans ? »

Sans parler de la disparition des abeilles que tout le monde connaît, mais une chute de 80 % des insectes en moins de 30 ans, il fallait le dire !

Le fort lien entre les incendies qui ravagent les forêts équatoriales et la production intensive de soja, ainsi que l'élevage extensif de bovins pour satisfaire essentiellement la demande en viande rouge des pays riches, (entre 45 et 84 kg/an par français) est aujourd'hui mis en évidence. (même par ceux qu'on attendrait le moins!!!). De plus, « ces pratiques agricoles produisent 25 % des gaz à effet de serre..... juste derrière l'industrie (32 %) et devant les transports (14 %), provoquent la déforestation, l'épuisement de l'eau, la destruction des sols, les pluies acides.... ».

Alors me direz-vous quel intérêt à un tel livre puisque de tout cela on en parle jusque dans nos médias ? C'est que l'auteur pense « Qu'il est indispensable pour qu'on inverse la vapeur, que cette information finisse par être connue dans le monde entier ! Nous devons être des milliards à abaisser cette folle consommation, à ne pas utiliser de biocarburants ni de bois exotiques » Car « L'Europe est la région du monde qui par ses importations génère le plus de déforestation dans d'autres zones du globe »

C'est parce que Fred Vargas comme bien d'autres d'ailleurs n'attend plus rien des pouvoirs publics ni de nos politiques aux mains des lobbies, qu'elle met à notre disposition des solutions qui doucement se mettent en place un peu partout dans le monde. C'est à nous et à nous seuls de prendre à revers cette catastrophe annoncée.

Et si par malheur il était trop tard, que pourrions-nous faire : se résigner ou croire malgré tout dans un avenir pour l'espèce ?

Pour le savoir, ouvrez le 2^e livre : « Une autre fin du monde est possible, vivre l'effondrement et pas seulement y survivre ». C'est un livre d'espoir en nos capacités de résilience. Les petits gestes pour l'écologie ne suffisent pas (plus), il nous faudra réinventer un autre monde, fondé sur l'entraide, la solidarité, l'apport du féminin. Changer radicalement notre manière de penser, ouvrir des possibles, « Voir plus loin grâce aux sciences de la complexité », dé-



Ventalon en Cévennes conseil municipal 18 mai 2019

Présents : Jean-Claude DAUTRY, Pierre-Emmanuel DAUTRY, Jacques HUGON, Loïc JEANJEAN, Camille LECAT, Daniel MATHIEU, Céline MATHIEU-STAAAL, Emilie MERMET-BOUVIER, Frédéric MOUREAU, Véronique NUNGE, Hervé PELLECUER, Fabienne SALMERON

Représentés : Marie-Christine LIEBER, Alain VENTURA

Excusés : Muriel DE GAUDEMONT-LANDAIS

Absents : Anne-Marie DIDIER, Frédéric NADLER, Miriam ROESSEL

Secrétaire de séance : Fabienne Salmeron

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 mars 2019

Le compte rendu du conseil municipal du 25 mars 2019 est adopté à l'unanimité, après l'intégration de quelques corrections proposées par Jacques HUGON.

Individualisation des subventions 2019

Il est proposé aux élus de voter les subventions / adhésions 2019 aux associations, en fonction des demandes reçues en mairie.

Les élus débattent des demandes reçues, et notamment de la demande de la société de chasse de St Frézal. Les avis sont partagés. Des rencontres en mairie seront proposées aux associations

cynégétiques pour permettre aux élus d'avoir tous les éléments en main avant de voter d'éventuelles subventions aux sociétés de chasse de la commune. Vote des subventions/adhésions aux associations conformément au tableau ci-après : 1 abstention et 13 voix pour, sauf pour les associations suivantes où certains élus se retirent du vote compte tenu de leur responsabilité au sein des associations : Jacques HUGON et Fabienne SALMERON se retirent du vote pour « Jacophonie » ; Daniel MATHIEU se retire du vote pour « Association des Producteurs de Châtaigne en Cévennes » ; Emilie MERMET-BOUVIER et Céline MATHIEU se retirent du vote « Association des Parents d'élèves » ; Frédéric MOUREAU et Daniel MATHIEU se retirent du vote pour « Renouveau de la pomme 100 % Cévennes » ; Véronique NUNGE, Camille LECAT, Jacques HUGON, Jean-Claude DAUTRY et Daniel MATHIEU se retirent du vote pour « Epi de Mains ». Concernant l'association Epi de Mains, compte tenu du nombre d'élus se retirant du vote, le quorum n'est pas atteint pour le vote de cette subvention. Le vote de cette subvention sera donc remis à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil municipal conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Cf tableau

Renouvellement ligne de trésorerie

Camille LECAT présente aux élus la situation financière de la commune. La commune connaît en effet actuellement des difficultés financières.

La ligne de trésorerie souscrite en 2018 a été consommée intégralement. Cette ligne de trésorerie souscrite auprès du Crédit Agricole arrive à échéance le 1er juin 2019. Il est proposé aux élus de renouveler cette ligne de trésorerie pour une année supplémentaire. L'absence de renouvellement de cette ligne de trésorerie obligerait la commune à rembourser l'intégralité de la ligne de trésorerie (100 000 €) à la banque dès le mois de juin 2019. Vote en élus en faveur du renouvellement de la ligne de trésorerie : unanimité pour.

Emprunt communal d'investissement

Malgré la ligne de trésorerie, de nombreuses factures restent en attente de règlement par la commune faute d'argent pour les payer. Des subventions doivent être perçues par la commune mais les rentrées d'argent attendues ne couvriront pas les dépenses actuelles. La commune doit souscrire un nouvel emprunt afin de financer ses opérations d'investissement et notamment le programme de voirie. Plusieurs banques ont été contactées et une seule a fait une proposition d'emprunt à la commune. Cette

La Châtaigneraie cévenole	25 €
Association des Producteurs de Châtaigne en Cévennes	100 €
Epi de Mains	Proposition de subvention de 700 € - Problème quorum. Cette subvention devra être remise à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil municipal.
Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches	700 €
Cinéco	240 €
Association des Parents d'élèves de Ventalon en Cévennes	600 €
Association Nationale des Anciens Combattants et Amis(e)s de la Résistance	50 €
Association LIRIDONA	100 €
Association des Maires Ruraux de France	56 €
ADIL de la Lozère	40 €
UN PLUS BIO	40 €
JACOPHONIE	100 €
RENOUVEAU DE LA POMME 100 % CEVENNES	100 €

proposition émanant du Crédit Agricole est présentée aux élus.

Vote des élus en faveur de la souscription d'un emprunt, selon les conditions proposées par le Crédit Agricole du Languedoc avec le choix d'une durée d'emprunt sur 10 ans au taux de 0,93 % avec échéance trimestrielle et frais de dossier de 0,15 % : unanimité pour. La vente de la magnanerie de Sambuguet est évoquée par les élus, compte tenu des difficultés financières de la commune. Il s'agit d'une idée à approfondir. Il sera également nécessaire de faire le point sur les dépenses de fonctionnement que la commune pourrait réduire afin de dégager un excédent de fonctionnement. Il est précisé que de nombreux impayés ont été constatés sur des titres de recettes émis par la commune. Les agents administratifs de la commune relancent régulièrement les débiteurs de la commune afin de réduire le volume de titres impayés. Par ailleurs les élus s'ac-

cordent sur le fait de limiter l'ouverture de la mairie de Lézinière au public à une journée par semaine (le vendredi), compte tenu de la faible fréquentation actuelle de la mairie annexe. Cela permettra aux agents administratifs de la commune de travailler ensemble dans les locaux de la mairie du Géripon sur un temps de travail supérieur.

Délibération de principe pour la cession de la ruine du Cros (St Frézal de Ventalon) à Mariama LOUNIS et César VERDIER

Camille LECAT présente le sujet qui concerne l'éventuelle installation de Mariama LOUNIS et César VERDIER au Cros, et il fait le compte rendu des dernières réunions qui ont eu lieu à ce sujet. L'architecte du Parc a rencontré Mariama LOUNIS, César VERDIER et Alain VENTURA sur site : le Parc serait ouvert à la mise en œuvre d'un projet architectural innovant au Cros. La propriété de la source est également évoquée par les élus qui souhaitent que celle-ci reste communale. La SAFER devra donner son accord avant toute vente éventuelle. La formule d'un bail à construction est présentée par Camille LECAT aux élus mais ce principe n'est pas retenu. L'électrification de la ruine du Cros coûterait environ 31 000 € à la commune. Mais cette électrification n'est pas à l'ordre du jour compte tenu du souhait des intéressés et des finances communales. Il est précisé que Mariama LOUNIS et César VERDIER souhaiteraient disposer d'environ 4 hectares autour de la ruine

pour réaliser leur projet d'installation agricole. Les élus sont invités à délibérer sur le principe d'une vente de la ruine du Cros à Mariama LOUNIS et César VERDIER selon les termes suivants : Principe de la vente à Mariama LOUNIS et César VERDIER de la ruine du Cros à St Frézal avec surface de 4 ha maximum, sans l'emprise de la source mais avec un droit d'eau (droit d'eau résiliable en cas de mise en place d'une AEP), au juste prix, sous la forme d'une cession simple sans bail à construction, avec clause de priorité de rachat par la commune au juste prix : 12 voix pour et 2 voix contre.

Classement parcelles forêt du Crespin en régime forestier

Pierre-Emmanuel DAUTRY présente le sujet. Compte tenu des finances actuelles de la commune et de la maturité sylvicole de certaines parcelles, il serait souhaitable de commencer les ventes de bois sans attendre la réalisation complète du document de gestion. En vue de réaliser dès que possible des travaux de coupe sur la Forêt du Crespin, l'ONF, gestionnaire forestier de la commune, demande à la commune de redélibérer suivant un projet de délibération présenté. Cette délibération devrait permettre le martelage des premières parcelles à couper avant juillet 2019 et la vente des premières coupes en octobre 2019, en parallèle de l'élaboration du document de gestion. Cette délibération remplacerait celle qui avait été prise par la commune initialement pour classer les parcelles en régime forestier. Les élus envisagent de sortir certaines parcelles supplé-

mentaires du régime forestier (parcelles situées sous le Crespin, parcelles relatives à la vente du Cros, parcelle située à la route des Crêtes...). Pierre-Emmanuel DAUTRY organisera une rencontre qui aura lieu rapidement sur place pour délimiter précisément ces parcelles, en présence si possible de l'ONF, de Daniel MATHIEU, Loïc JEANJEAN, Camille LECAT et Jean-Claude DAUTRY. Vote des élus en faveur de cette délibération : unanimité pour. L'ONF a également demandé à ce que la forêt du Crespin porte un nom officiel, choisi par la commune. Il est proposé de donner le nom suivant à la forêt : « forêt communale de Ventalon en Cévennes ». Vote des élus en faveur de cette proposition : unanimité pour.

Validation programme de voirie 2019

LOZERE INGENIERIE a proposé à la commune 8 devis de travaux dans le cadre du programme de voirie 2019, dont 5 en tranche conditionnelle. Les élus débattent de la nécessité de retenir les tranches conditionnelles. Seront finalement retenus les devis suivants : Conches et le parking de Lézinière (opérations 18 et 22). Les élus sont invités à délibérer sur le programme de voirie 2019 en votant les tranches fermes et deux tranches conditionnelles (Conches et le parking de Lézinière) : unanimité pour.

Lancement marché électricité pour raccorder la crèche au temple de St Frézal

Il est proposé de lancer une consultation afin de raccor-

der l'électricité de la crèche au temple de St Frézal, et de procéder à la réfection du tableau électrique de la salle polyvalente de la maison communale Etienne Passebois. Les élus débattent de la nécessité de créer un nouveau compteur. Cela apporterait une autonomie électrique à chaque structure. Il s'avère que la puissance électrique est actuellement insuffisante pour fournir la salle polyvalente, la crèche et le temple. Vote des élus en faveur du lancement de ce marché : 2 abstentions, 1 voix contre, 11 voix pour.

Passage de l'agent communal Philippe ABEILLON au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe

Philippe ABEILLON, actuellement adjoint technique territorial de 2ème classe, est promu au grade d'adjoint technique territorial de 1ère classe. La Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion a donné un avis favorable à l'avancement de grade de cet agent qui remplit les critères requis (ancienneté, respect des obligations de formation). La nomination de P. ABEILLON à ce grade ne pourra avoir lieu que si la commune crée par délibération un poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe et modifie le tableau des emplois en conséquence. Le poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe actuellement occupé par Philippe sera ensuite supprimé, lors d'une seconde délibération. Vote des élus en faveur de la création de ce poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe qui permettra à Philippe ABEILLON d'être promu : unanimité pour.

Organisation des bureaux de vote pour les élections européennes du 26 mai 2019

Le planning des permanences des bureaux de vote pour les élections européennes du 26 mai 2019 est soumis aux élus. Il est complété pendant la séance.

Motion relative à la loi Blanquer

La commune de Molezon a pris une motion relative à la loi Blanquer. Les élus de la commune de VENTALON EN CEVENNES sont invités à se positionner sur ce sujet et éventuellement à adopter une motion identique à celle de la commune de Molezon. Un débat a lieu entre les élus sur l'abaissement de l'âge de l'instruction à 3 ans et la possibilité d'instruire les jeunes enfants au sein de « jardins d'éveil » communaux, intercommunaux, associatifs ou privés.

Vote des élus en faveur de la prise d'une motion identique à celle de Molezon : 2 abstentions, 12 voix pour.

Délibération relative à la dotation touristique

La communauté de communes Des Cévennes au Mont Lozère a délibéré afin de demander à l'Etat de percevoir directement la dotation touristique versée actuellement aux communes qui doivent ensuite la reverser à la communauté de communes qui exerce la compétence. La CCCML propose à la commune de VENTALON EN CEVENNES de prendre une délibération concordante.

Vote des élus en faveur de cette délibération : unanimité pour.

Marché de producteurs à l'Espinas

Frédéric MOUREAU présente le sujet. Il convient de créer une commission « marché » et de prendre l'arrêté municipal de création du marché. Les premiers marchés auraient lieu dès cet été. Plusieurs producteurs ont déjà fait part à Frédéric MOUREAU de leur intérêt pour y participer et exposer leurs productions. Les membres de la commission marché devront être présents, ou du moins joignables, au début de chaque marché. Cette commission sera constituée d'un producteur, d'un représentant d'Epi de Mains et d'un représentant de la mairie. Le placement des producteurs sera fait après accord entre les membres de la commission. Il convient de modifier le projet d'arrêté envisagé afin de donner la priorité d'abord aux producteurs locaux, puis aux producteurs bios (et non l'inverse).

Conventions avec le SDEE

Camille LECAT présente ce sujet, en lien avec la problématique de l'éclairage public de la commune. Le SDEE a en effet envoyé à la commune deux projets de conventions pour délibération et signature : une convention de co-maîtrise d'ouvrage par laquelle la collectivité confie au SDEE les travaux d'investissement sur son réseau d'éclairage public, et une convention de prestation pour assurer la maintenance, l'entretien et le fonctionnement du réseau et des équipements. La commune doit se prononcer sur ces conventions avant le 31 mai 2019. Il est envisagé de supprimer l'éclairage

des hameaux dont tous les habitants concernés par l'éclairage public seraient d'accord. Si un seul habitant n'est pas d'accord, le lampadaire sera conservé. Des lampes à détection de présence pourraient aussi être installées. Au vu des résultats d'une première consultation partielle des habitants : Les lampadaires seraient conservés à :

Le Grenier, La Ponge, Cesenades, Vimbouches, le Géripon (1 lampadaire conservé sur 3), parking des Abrits, Conches, le Salson, Pénens Haut, Loubreyrou, l'Ayrolle, La Cure.

Ils seraient supprimés à :

La Ponge, Les Espérelles.

Restent à affiner les décisions concernant les hameaux suivants :

Le Viala, les Abrits

Les lampadaires seraient supprimés et remplacés par des lampes à détection de présence :

Le Temple, Ecole des Abrits (1 détecteur serait mis en place), et à Pénens Bas.

Vote des élus en faveur de ces propositions : 3 abstentions, 11 votes pour.

Frédéric MOUREAU quitte le conseil à 12 h 50.

Vote des élus en faveur des deux conventions proposées par le SDEE : unanimité pour.

Convention de partenariat avec les ABPS

Camille LECAT présente le sujet. L'association ABPS propose à la commune de signer deux conventions de partenariat pour l'année 2019. En effet l'association organise une formation d'initiation à la pierre sèche en mai 2019 et une formation d'approfondissement en juin 2019 et elle propose à la commune de continuer dans

ce cadre les travaux débutés l'an dernier (renfort du mur situé entre le parking et le hameau de l'Espinas, le long de la route départementale). En contrepartie, la commune s'acquitterait du coût des pierres nécessaires et de la préparation du site. Vote des élus en faveur de ces conventions : unanimité pour.

Aire de jeux pour enfants

La crèche a sollicité la commune afin de savoir s'il était envisageable de créer une aire de jeux communale pour enfants sur un terrain communal situé de l'autre côté de la route départementale à proximité de la crèche (terrain sur lequel se situait la serre de Mme PUJOLS). Cela permettrait aux enfants de la crèche de venir y jouer quotidiennement, tout en restant une aire de jeux publique. Il serait envisagé dans un premier temps de clôturer et de débroussailler le terrain. Les parents de la crèche pourraient participer bénévolement à l'installation de la clôture, la commune fournissant les piquets. D'éventuels jeux pourraient être installés sur cette aire ultérieurement par la commune. L'aire ferait 400 m² environ (20 x 20). Un premier devis pour la fourniture de piquets en bois a été établi : il s'élèverait à 500 € environ. Pierre-Emmanuel s'est renseigné auprès de la mairie de Sainte Croix Vallée Française qui a monté un projet avec du bois local et qui a bénéficié de subventions européennes. Il serait nécessaire de prévoir sur l'aire de jeux un point d'eau et des coins d'ombre. Les élus valident le projet de la clôture. Il pourrait être monté à l'avenir un dossier d'aire de jeux pour

bénéficiaire de subventions européennes.

Projet d'électrification du Ranc et des Chabannes

La commune a reçu des devis du SDEE concernant l'électrification du Ranc et des Chabannes. Pour le Ranc, les travaux consisteraient en la création d'environ 170 ml de réseau en aérien laissant à la charge de la commune une participation estimée à 770 €. Pour les Chabannes, les travaux consisteraient à poursuivre le réseau depuis le Ranc sur une longueur d'environ 510 mètres linéaires en version aéro-souterraine. La participation de la commune est estimée à 12 330 €. Les élus votent pour l'électrification du Ranc, dans un premier temps, sachant que Pierre-Emmanuel DAUTRY et Jean-Claude DAUTRY se retirent du vote : unanimité pour. L'électrification des Chabannes sera étudiée plus en détail ultérieurement, compte tenu de son coût.

Candidature au sociétariat de la SCIC Vive la Vie qui porte le projet de santé multi-partenarial sur le territoire

Camille LECAT présente le sujet. La SCIC VIV'LA VIE est une société coopérative d'intérêt collectif chargée de réfléchir à une stratégie de santé de territoire et de prendre des initiatives dans le domaine de la santé, du social et du handicap. La Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Collet de Dèze a ainsi été portée par cette structure et elle est devenue une MSP multisites Collet de Dèze-Pont de Montvert-Vialas au 1er janvier 2019.

Le Docteur MALHERBE est le président de la SCIC et coordinateur de la MSP. Il est proposé à la commune de Ventalon en Cévennes d'adhérer à ce projet territorial de santé qui permettrait de renforcer la coopération entre les acteurs du médical et acteurs du social, mais aussi de simplifier le transport à la demande pour les personnes qui n'ont pas accès aux soins. La commune souscrirait 4 parts sociales pour un montant de 200 € (50 € par part sociale). Vote des élus en faveur de ce projet et de la souscription de 4 parts sociales : unanimité pour.

Convention SATESE (sui- vi assainissement Espinas)

Le SATESE a proposé à la commune son assistance technique dans le cadre du projet d'assainissement collectif de l'Espinas. Il conviendrait alors de signer une convention avec le Conseil Départemental à ce sujet. Compte tenu du coût de ce service, il est proposé aux élus de ne pas voter sur cette convention actuellement sachant que les travaux ne sont pas lancés.

Départ de Jacques HUGON à 13h30.

Demande de subvention d'un particulier à la commune pour ouvrage privé soutenant ouvrage public

Camille LECAT présente le sujet. La commune a reçu un courrier de M. Denis MERLO de Sambuget concernant sa clède dont les murs servent de soutien à un ouvrage public (magnanerie communale et sentier communal). Les murs ont subi d'importantes infiltrations d'eaux et

M. MERLO sollicite l'aide de la commune pour la prise en charge des frais de déblayage et d'évacuation des matériaux (3 400 € sur 10 010 € de travaux), afin de lui permettre de restaurer et de consolider le bâtiment. Il est précisé que ces travaux présenteront un intérêt communal indéniable, du fait de l'état actuel des murs de la clède qui servent de soutien à ces bâtis publics. En effet l'absence de travaux pourrait mettre en danger la préservation du chemin communal et de la magnanerie communale.

Vote des élus en faveur d'une subvention exceptionnelle versée à M. MERLO d'un montant 2 000 € pour la réalisation de ces travaux qui permettront la sauvegarde du chemin communal et de la magnanerie communale : unanimité pour, sachant que la participation de la commune ne sera versée qu'après réalisation des travaux et sur présentation de la facture de travaux acquittée.

Courrier M. et Mme TOUCHON

La commune a reçu un courrier de M. et Mme TOUCHON, de Vimbouches, concernant les ruines situées sur les parcelles 686 et 688. M. et Mme TOUCHON souhaiteraient racheter ces ruines situées à proximité de leur propriété, afin de pouvoir les sécuriser et ils sollicitent à cette fin l'aide de la commune pour identifier les propriétaires. Il conviendra de vérifier si les biens sont en déshérence. Dans un premier temps une procédure de péril imminent pourrait être lancée par la commune, compte tenu du danger que représentent ces biens en agglomération.

Questions diverses

- Assainissement du Géripon
Pierre-Emmanuel DAUTRY fait le point sur les devis reçus pour l'installation d'une nouvelle fosse septique en filière compacte au Géripon et la création d'une place de parking avec le remblai. Le devis le mieux-disant sera retenu. Les travaux devront être entrepris rapidement pour que le logement communal soit mis en location. Une terrasse sera également réalisée en bois devant la mairie et le logement. Elle sera réalisée par l'entreprise « La Charpentière ». Le logement communal pourrait être mis en location à compter du 1er septembre 2019.

- Inauguration de la Voie Verte

Loïc JEANJEAN informe les élus que l'inauguration de la Voie Verte est reportée au 14 juin à 10 h 00 à Florac.

- Fibre optique

Loïc JEANJEAN précise que la fibre a été posée à l'Adrech avant que les arbres aient été coupés, contrairement à ce qui avait été prévu. Il ne pourra donc plus couper les arbres sans risque pour la fibre optique.

La commune déplore le peu d'informations dont elle dispose concernant la mise en œuvre de la fibre optique sur notre territoire. Les intervenants de ce projet pourront être interpellés par la commune à ce sujet.

Tous les points figurant à l'ordre du jour ayant été évoqués, la séance est levée à 14 h 00.

Zoom sur un projet 100 % local et 100 % gourmand !



Lauréat du prix « Challenge jeune » 2019 organisé par le département de la Lozère, le projet « Cévennes in the box » porté par Manon Fabre fait la part belle aux produits locaux et aux circuits courts.

La carte d'identité de Cévennes in the box « Cévennes in the box » prend racine au cœur du Parc National des Cévennes et s'inspire du lien particulier avec la nature qu'entretiennent les hommes qui y vivent.

Le projet souhaite sublimer ces richesses humaines, patrimoniales et gastronomiques pour créer du lien autour des acteurs du territoire. Faire découvrir ces savoir-faire agricoles avec des producteurs passionnés qui ont envie de transmettre leur amour de la terre, de leur métier et des choses simples représente l'ADN de « Cévennes in the box ».

Un lieu dédié aux produits locaux au Pont de Montvert devrait bientôt voir le jour afin d'y accueillir le projet. Vous pourrez y retrouver : un espace de vente de produits locaux qui rassemblera l'offre du territoire dans sa diversité, un espace de dégustation pour se retrouver autour d'une assiette tapas locale ou d'une bière artisanale du coin mais aussi un espace d'animation pour échanger le temps d'un atelier, d'une conférence ou d'une soirée sur les thématiques de l'agriculture locale, du bien manger, des circuits courts et bien plus encore !

Le deuxième volet du projet propose de commercialiser les produits locaux sur un site de commerce en ligne où l'internaute pourra commander ses produits d'épicerie fine 100 % cévenols ou (s') offrir un abonnement à une box de terroir à composer soi-même ou thématique pour les produits locaux de conserverie. Une plateforme de soutien aux projets agricoles sous forme de parrainage sera également développée sur ce site e-commerce.



Les engagements Cévennes in the box

SOUTENIR L'AGRICULTURE LOCALE



- Développer l'activité économique des producteurs de terroir tout au long de l'année.
- Faire de l'activité agricole un levier de croissance touristique.
- Centraliser l'offre de production, fédérer les producteurs en valorisant les talents agricoles.

ENCOURAGER LE PARTAGE ET CREER DU LIEN



- Proposer au consommateur un accès à des produits locaux de qualité, qui ont une histoire en démocratisant le beau & le bon.
- Donner l'opportunité au consommateur de devenir un consomm'acteur en soutenant un modèle économique de circuit court, vertueux et plus juste.
- Redonner du sens au système de production alimentaire en se réappropriant ce que l'on mange.
- Découvrir l'histoire et les hommes qui se cachent derrière un produit. Soutenir les producteurs en allant à leur rencontre.

DYNAMISER L'ACTIVITE TOURISTIQUE



- Faire rayonner notre territoire grâce aux produits locaux.
- Mettre en lumière le monde agricole à travers des actions de sensibilisation pour les visiteurs en séjour.
- Attirer une clientèle locavore et sensible à l'écotourisme en renforçant l'image de destination verte du territoire.

Manon Fabre

Si vous voulez en savoir plus sur le projet

Tel : 06 59 71 33 37

Mail : manon.fabre08@gmail.com